

# Nuit debout refuse de voir son nom déposé à l'Inpi

3 juin 2016

---

Une demande de dépôt pour le nom Nuit debout a été faite auprès de l'Institut national de la propriété industrielle (INPI) à la mi-avril, indique la lettre d'informations de Nuit debout datée du 2 juin. « *Elle est le fait de deux personnes physiques, Rudolph Akueson et Magali Becker, ainsi que de la société Caméra Subjective, tous trois n'ayant aucun lien avec Nuit Debout* », précise la lettre.

Pour empêcher le dépôt de cette marque, Nuit debout invite ses participants à envoyer à l'Inpi par recommandé ou par courriel une lettre préparée par Avocats debout.

► **Source** : Lettre d'information de Nuit debout

- Emplacement : Accueil > Brèves >
- Adresse de cet article : <https://reporterre.net/Nuit-debout-refuse-de-voir-son-nom-depose-a-l-Inpi>